

Délibérations en Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Mutuelle VALEO s'est réunie le 22 juin 2021.

Les résultats sont les suivants :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020

Adoptée à la majorité : 3.590 voix

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION 2020, DU BILAN ET DES COMPTES DE RESULTATS 2020. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Adoptée à la majorité : 3.572 voix

APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Adoptée à la majorité : 3.522 voix

APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Adoptée à la majorité : 3.536 voix

APPROBATION DU RAPPORT SUR LES ACTIVITES D'INTERMEDIATION ET DE DELEGATION DE GESTION

Adoptée à la majorité : 3.487 voix

APPROBATION DU RAPPORT SUR LES SOMMES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSES A CHAQUE ADMINISTRATEUR DE LA MUTUELLE

Adoptée à la majorité : 3.356 voix

APPROBATION DES REGLES GENERALES AUXQUELLES DOIVENT OBEIR LES OPERATIONS COLLECTIVES

Résolution non approuvée - Quorum renforcé non atteint

APPROBATION DES REGLES GENERALES AUXQUELLES DOIVENT OBEIR LES OPERATIONS INDIVIDUELLES

Résolution non approuvée - Quorum renforcé non atteint

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

Résolution non approuvée - Quorum renforcé non atteint

APPROBATION DU FONDS SOCIAL

Adoptée à la majorité : 3.466 voix

ELECTION DE 2 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Denis TANFIN : Elu à la majorité : 3.485 voix

Catherine LAUTERY : Elue à la majorité : 3.467 voix

RATIFICATION DE LA COOPTATION DE 3 ADMINISTRATEURS

Martin GINESTEL : Elu à la majorité : 3.385 voix

Mathilde GAILLARDON : Elue à la majorité : 3.416 voix

Sébastien ROCHE : Elu à la majorité : 3.412 voix

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE 6 ADMINISTRATEURS

Delphine FALLUEL : Elue à la majorité : 3.475 voix

Christian HANQUEZ : Elu à la majorité : 3.464 voix

Pascale ORJUBIN : Elue à la majorité : 3.438 voix

Marc RANIER : Elu à la majorité : 3.419 voix

Michelle ROSSI : Elue à la majorité : 3.456 voix

José SCHOUMAKER : Elu à la majorité : 3.420 voix

POUVOIRS POUR FORMALITES

Adoptée à la majorité : 3.399 voix

LE 22 JUIN 2021 S'EST TENUE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MUTUELLE VALEO

Le taux de participation n'a
atteint que 24,47%
ce qui n'a pas permis
d'approuver trois résolutions*

Or, voter à chaque Assemblée
Générale c'est permettre à
votre Mutuelle d'Entreprise
de prendre les décisions
qui **VOUS** concernent !

Votre Mutuelle, sa Présidente et
ses Administrateurs comptent sur
votre engagement.

* Un quorum minimum de 25% est requis
pour les décisions structurantes telles que
les modifications statutaires

